

A l'approche d'un heureux événement

Aznar & Cie suit votre parcours de vie

Nous avons le plaisir de revoir Chloé Montinaro, conseillère en financement immobilier et prévoyance. La jeune femme, qui travaille chez Aznar & Cie depuis plus de trois ans, est radieuse: elle attend son premier enfant. L'occasion d'aborder avec elle ce changement important dans la vie d'un couple, les aspects auxquels il convient d'être attentifs et les éventuelles implications financières.

- Quel accompagnement offrez-vous aux conjoints?

- J'examine la situation globale du ménage et son évolution. Avec la venue d'un bébé, bien des couples envisagent de déménager et d'acquérir un logement plus grand. Notre équipe se tient à leur disposition pour les aider à financer un nouveau bien immobilier aux meilleures conditions. Nous veillons en particulier au transfert de leur dette (hypothèque), afin que les pénalités soient réduites autant que possible. Pour ce faire, nous recalculons la capacité d'achat du client et augmentons vraisemblablement le crédit hypothécaire demandé, afin qu'il corresponde au prix du nouveau bien immobilier convoité. Dans d'autres cas, nous conseillons aux clients de négocier avec le futur acquéreur, afin que ce dernier reprenne l'hypothèque. S'il s'agit de l'acquisition d'un premier bien, nous guidons le ménage vers des conditions d'emprunt attrayantes et l'accompagnons pour réaliser son rêve.

- Est-ce que la présence d'un enfant modifie le montage du dossier financier?

- Pas du tout. Nous savons qu'un enfant engendre certains frais pour une famille, cependant cela n'impactera pas la charge lors du calcul financier; *a contrario*, le fait de bénéficier d'allocations familiales aura pour effet d'augmenter (légèrement) le revenu disponible, donc de faire preuve d'une capacité d'achat supérieure. Déchargez-vous auprès des professionnels d'Aznar & Cie et concentrez-vous sur l'essentiel: l'approche de l'heureux événement!

- Quels conseils donnez-vous à de futurs parents qui viennent vous trouver?

- Je porte leur attention sur le «statut» de concubins, car cela soulève certaines questions en termes de succession (héritage, donation, etc.). Un enfant permet au couple d'avoir un lien, puisque ce dernier devient légalement l'héritier de chacun. Après avoir relevé ces points, j'encourage toujours mes clients à contacter un notaire, afin d'évoquer avec lui les solutions les plus adaptées pour les protéger. Un autre point concerne les logements dont les prix sont contrôlés par l'Etat. Le fait d'avoir un enfant permet au propriétaire de quitter son logement avant le terme des dix ans prévus par la loi. Il aura par conséquent la possibilité de mettre ce bien en location, s'il est démontré que cet habitat n'est plus adapté à sa nouvelle situation de famille.



AZNAR

Frédéric Malgioglio, directeur de ventes; Chloé Montinaro, conseillère en financement immobilier et prévoyance, et Jean-Marc Aznar, administrateur.

- Et vous, comment vivez-vous ce moment de transition dans votre vie personnelle et professionnelle?

- Avec une grande satisfaction! J'ai la chance de travailler dans une entreprise familiale, chaleureuse et à taille humaine; mes collègues font preuve d'une grande bienveillance à mon égard. Cette attention se retrouve dans les relations que nous entretenons avec nos clients: nous nous assurons de les accompagner dans les meilleures conditions et en tenant compte de leurs besoins spécifiques. Je tiens à remercier toute l'équipe d'Aznar & Cie pour sa gentillesse, son soutien et sa flexibilité. C'est grâce à mes précieux camarades de travail que je pense poursuivre mon activité jusqu'à l'accouchement, puis reprendre mes fonctions dès que possible. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR
VÉRONIQUE STEIN

Aznar & Cie

GE : Route de Thonon 61 - 1222 Vézenaz - Tél : +41(0)22 827 19 19
VD : Chemin de Pallin 6 - 1009 Pully - Tél : +41(0)21 925 72 95
VS : Tél : +41(0)27 485 42 09